



COMITE CHARENTE MARITIME JUDO

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO-JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES
ASSOCIEES



A l'attention des président(e)s de clubs,
A l'attention des enseignant(e)s de clubs,

A Saint-Simon de Bordes, le 17 mai 2023

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité Charente-Maritime Judo organise son **Assemblée Générale Ordinaire** le :

Samedi 10 Juin 2023
Salle Bruno Richard
Moto-cross Circuit International du Puy de Poursay
17400 Mazeray

L'accueil et l'émargement auront lieu de 8h45 à 09h15.
L'assemblée Générale débutera à 09h30.

Pour rappel :

- Si le président ou la présidente du club ne peut pas se rendre disponible, il peut donner pouvoir à un membre de son comité directeur.
- En cas d'indisponibilité de l'ensemble des membres du comité directeur, le ou la président(e) peut donner procuration au président(e) d'un autre club.
- Seuls les enseignants licenciés dans le club où ils enseignent, peuvent représenter ce club.
- Pour valider votre présence à cette réunion, vous devez absolument être licencié, à la date du 10/06/2023, pour la saison 2022-2023.

Pour des raisons d'organisation et de bonne gestion, nous vous demandons de bien vouloir **avant le 3 juin 2023** nous :

Préciser votre présence à cette assemblée ou votre remplacement éventuel,
Envoyer procurations et pouvoirs,
Faire suivre vos éventuelles questions

Nous vous rappelons qu'une pénalité a été votée lors de la dernière Assemblée Générale de Gémozac du 14/09/2019 en cas d'absence de quorum, aux clubs qui ne donneraient pas suite à cette convocation.

La clôture de l'Assemblée Générale est prévue à 12h00.

Comptant sur votre présence, entre temps, recevez Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Le Président du Comité Judo de Charente Maritime.
Bastien BOUCHET

